

02/04/2024

Je vous écris depuis la chaufferie du lycée ...

Les prix flambent, les EPL coulent !

Au cas où vous ne le sauriez pas, le coût de l'énergie s'est envolé dans nos Établissements publics locaux (EPL). Ainsi, dans un établissement de la région AURA, les factures de gaz ont pris 300 % entre 2022 et 2023, tandis que le coût de l'électricité accusait une hausse de 60%. Ne croyez pas que ce soit un cas isolé, et ceci arrive après des années d'augmentation !

À Sud Rural Territoires, nous sommes très étonné-es que le bouclier tarifaire n'ait pas été appliqué à tous les services publics, à l'exception de quelques établissements, notamment dans le supérieur. Nos établissements sont soumis à la sinistre loi du marché de l'énergie ! Cette libéralisation des tarifs de l'énergie, totalement injustifiée, n'a fait qu'augmenter les charges de façon exponentielle. Nous comprenons mal les contrats négociés par la région, obscurs et illisibles, qui ne font qu'accroître les coûts et les injustices territoriales. Qui paye la facture ? C'est votre EPL !

Les régions, pourtant propriétaires des locaux, n'assument pas ce coût. Serait-ce pour cela qu'elles n'incluent pas la rénovation thermique des bâtiments dans leurs plans de rénovation ?

Nous ne sommes pas devins, mais nous savons avec certitude que les prix de l'énergie vont encore augmenter. Dans un contexte où nos EPL se transforment, tantôt en étuves l'été, tantôt en frigos l'hiver ; dans un contexte où nos fonds de roulement fondent comme neige au soleil, menaçant, de ce fait, nos outils éducatifs et la continuité de notre service public d'éducation ; dans un contexte où l'État et les collectivités se renvoient la balle, refusant de prendre en charge des déficits dont nous ne sommes pas responsables ...

Nous exigeons :

- Une rénovation thermique immédiate des bâtiments en Haute Qualité Environnementale, seule capable de contribuer au bien-être des apprenant-es et personnels.
- La fin du marché de l'énergie et le retour du monopole public avec des tarifs réglementés.

C'est à l'État et aux collectivités d'assumer leurs choix politiques et techniques calamiteux et de réparer les dégâts dont ils sont responsables ! Dans tous les cas, ça n'est pas aux usagers, à leurs familles et aux agents de supporter cette politique du pire !

Agents et usagers, nous avons des droits, défendons-les !

 <https://www.sud-rural.org/>

 Sud Rural Territoires

 Sud Rural Territoire

 @SudRural